



UFR Sciences  
Pharmaceutiques  
et Biologiques

Abidjan, le 30 Novembre 2017

## INFORMATION

Les réclamations des notes de la deuxième session se dérouleront les **4 et 5 Décembre 2017** en Salle de la Commission des Examens selon le programme ci-dessous:

Niveau	Date	Horaire
L2	04/12/2017	13 H 30 -14 H 30
M1	04/12/2017	14 H 30 -15 H 30
L3	05/12/2017	10 H 00 -11 H 00
M2	05/12/2017	11 H 00 -12 H 00

Les fiches de réclamations et les numéros d'anonymats sont disponibles sur le site de l'UFR SPB dans la rubrique INFO UFR.

Pour les autres réclamations, veuillez déposer un courrier concis et précis à la commission des examens. Date limite, le 06 Décembre 2017 à 12 H 00.

Le Président de la Commission des examens

Professeur SAWADOGO Duni